



Association des Professeurs de Mathématiques de
l'Enseignement Public

26 rue Duménil 75013 Paris
<https://www.apmep.fr/>

VOTE 2024

Il est important que notre Association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). La représentation de l'APMEP sera d'autant plus reconnue que le nombre de votants sera grand.

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

**VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS,
VOTEZ !**

**Votre vote doit être posté avant
le 1 juin 2024 ***

(date de la poste - tarif urgent)

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le BGV de juillet 2024.

* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée.

SOMMAIRE :

- I. Modalités de vote
- II. Rapport d'activité
- III. Rapport financier
- IV. Renouvellement partiel du Comité national
Déclarations de candidatures

I - MODALITÉS DE VOTE

Attention :

Conformément aux statuts et au règlement intérieur en vigueur, il s'agit de pourvoir, cette année, 14 sièges du Comité national (la moitié des sièges régionaux) ainsi que certains postes restants vacants. Ainsi les adhérents sont appelés à voter sur :

1. **le rapport d'activité ;**
2. **le rapport financier ;**
3. **les candidats sur les postes nationaux vacants ;**
4. **et SEULS les adhérents des Régionales CONCERNÉES** sont appelés à voter pour renouveler leurs représentants régionaux au Comité national.

POUR VOTER

- 1 - Dans les pages qui suivent, **prenez connaissance** du rapport d'activité, du rapport financier, ainsi que des déclarations des candidats au Comité national.
- 2 - **Remplissez** le bulletin de vote.
- 3 - **Introduisez** votre bulletin de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.
- 4 - **Introduisez** l'enveloppe bleue dans l'enveloppe d'expédition sur laquelle vous aurez noté vos nom, prénom, Régionale et signature ; postez dès que possible (vous faciliterez ainsi le travail très lourd du secrétariat).

Date limite d'envoi : 1 juin 2024 *

* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée

II - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Présenté par le Bureau national

Table des matières

1. Introduction	4
2. Le fonctionnement de l'association.....	4
2.1. Le Comité national	4
2.2. Le Bureau	10
2.3. Les chargés de mission.....	13
2.4. Les groupes de travail et commissions.....	13
2.5. Les actions pour la formation.....	21
2.6. Les liens avec les Régionales	22
3. Les publications de l'association.....	23
3.1. La plaquette « Visages » 2023-2024 et le texte propositions et revendications.....	23
3.2. Le site internet.....	23
3.3. Présence de l'APMEP sur les réseaux sociaux.....	24
3.4. Le BGV	25
3.5. Au Fil des Maths – le Bulletin de l'APMEP	25
3.6. Les brochures	27
3.7. Annales d'examens et de concours	28
3.8. MathScope.....	28
4. Les relations externes	29
4.1. Avec l'ADIREM et le réseau des IREM	29
4.2. Avec la CFEM et ses composantes	29
4.3. Avec les associations de professeurs.....	30
4.4. Relations internationales	30
4.5. Avec les syndicats d'enseignants	31
4.6. Avec l'institution.....	31
4.7. Avec les médias.....	31
4.8. Avec les acteurs de la diffusion scientifique	32
5. Conclusion.....	32

1. Introduction

Ne figurent, dans ce rapport, que les actions spécifiques que l'APMEP a menées au cours de l'année civile 2023. La plaquette « Visages de l'APMEP » assure la présentation de l'association, de ses représentants, de ses propositions et revendications ainsi que celle des nouvelles brochures. Cette plaquette est mise à jour tous les ans en fin d'année scolaire et son contenu est approuvé par le Comité de juin. Outre la version papier envoyée aux adhérents, une version électronique est librement consultable et téléchargeable sur le site de l'association.

2. Le fonctionnement de l'association

Le fonctionnement de l'APMEP est assuré au niveau national par le Comité, le Bureau, des chargés de mission, une secrétaire, et des responsables de groupes et de commissions. La secrétaire est salariée de l'association, toutes les autres personnes citées plus haut sont bénévoles et, si elles sont défrayées pour leurs déplacements, ne bénéficient d'aucune contrepartie matérielle (ni en temps, ni en argent) pour leur engagement dans l'association. Les dates des réunions sont librement consultables grâce au calendrier accessible par le site internet de l'association.

Anissa Desmolins a été embauchée depuis le 9 janvier 2023 pour assurer le secrétariat de l'APMEP.

2.1. Le Comité national

Le Comité national est l'organe décisionnaire de l'association.

En 2023 il s'est réuni trois fois : les 18 et 19 mars, 24 et 25 juin et 18 et 19 novembre 2023. Pour y participer, plusieurs modalités étaient possibles en synchrone (présentiel ou visio-conférence).

Relevé de décisions du Comité des 18 et 19 mars 2023

Approbation du compte rendu du précédent Comité

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité et rapport financier 2022

Le rapport financier est présenté au Comité par Jean-Baptiste Civet, trésorière de l'APMEP, et le rapport d'activité par Claire Piolti-Lamorthe, présidente de l'APMEP.

A l'unanimité des personnes présentes et ayant le droit de voter, le Comité autorise à les présenter au vote des adhérents.

Partenaires :

Le Comité donne son accord à la proposition du bureau et du responsable des adhésions d'uniformiser les réductions partenaires (20 % du tarif normal).

Journées Nationales à Rennes (21 au 24 octobre 2023) Voici le tableau complet des tarifs proposés qui tient compte de la date d'inscription (ouverture des inscriptions en août) :

Le tarif du banquet sera de 40 €.

Ces tarifs sont adoptés à l'unanimité par le Comité.

Prochaines Journées Nationales

- Le Havre (2024): La Normandie, un Havre de mathématiques
- Nice-Corse (2025)
- Alsace / Lorraine (2026)
- Grenoble (2027)

Candidatures au Comité 2022-2023

Les candidat.e.s qui ont posé leur candidature sont :

- Isabelle Bailly-Purnu (poste régional de la Haute-Normandie, mandat de 3 ans)
- Véronique Sartori (poste régional de la Bourgogne, mandat de 3 ans)
- Sylvain Etienne (poste régional de Nice-Corse, mandat de 3 ans)
- Amadou Diallo (poste régional d'Ile-de-France, mandat de 3 ans)
- Jean-Jacques Juré (poste national, mandat de 2 ans)
- Khaoula Romdhane (poste national, mandat de 4 ans)
- Léonidasse Dimanche (poste national, mandat de 4 ans)
- André Stef (poste national, mandat de 4 ans)
- Frédéric De Ligt (poste national, mandat de 4 ans)
- Laure Etevez (poste national, mandat de 4 ans)
- Sébastien Planchenault (poste national, mandat de 4 ans)
- Véronique Cerclé (poste national, mandat de 4 ans)
- Mohamed Nassiri (poste national, mandat de 4 ans)
- Michel Bourguet (poste national, mandat de 4 ans)
- Henrique Vilas Boas (poste national, mandat de 4 ans)
- Fabien Tessereau (poste national, mandat de 4 ans)
- Eric Barbazo (poste national, mandat de 4 ans)

Les candidats seront invités au Séminaire et au Comité de juin. Une fois élus, ils seront votants en fin de Comité pour élire le nouveau Bureau. Le vote se fera en ligne (sauf pour les quelques adhérents qui n'ont pas d'adresse mail). Il sera organisé par Mickaël Gagin et Sylvain Etienne.

Relevé de décisions du Comité des 24 et 25 juin 2023

Approbation du compte-rendu du Comité précédent

Le compte-rendu du précédent Comité est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Rapport d'activité et bilan financier 2022

Résultats du vote des adhérents :

Nombre de votants : 847

Bienvenue aux nouveaux élus au Comité

Adhésions / Abonnements

Rémi Belloeil présente les changements de tarifs proposés pour 2023-2024 et répond aux questions des membres du Comité notamment sur le parrainage. Il rappelle que l'important est de nouer des liens avec des membres de l'APMEP.

Les membres du Comité demandent à ce que les stagiaires apparaissent dans la catégorie professionnelle « Étudiants », et que la SIF apparaisse en association partenaire.

Ces tarifs sont soumis au vote du Comité et adoptés à l'unanimité des 26 membres présents ou représentés.

Calendrier 2023-2024

En raison des Jeux Olympiques et des tarifs des chambres d'hôtels à Paris en juin, Mickaël Gagin a déjà effectué les réservations pour le Séminaire de 2024 et exceptionnellement pour le Comité de juin 2024. Ces dates ne peuvent donc pas être modifiées dans le projet de calendrier.

Commissions et groupes de travail

Le bureau propose la création d'un groupe de travail sur le Texte « Propositions et revendications ».

Cette proposition est soumise au vote du Comité et adoptée à l'unanimité des 26 membres présents ou représentés.

Vie des Régionales

La gratuité des frais de port sera accordée à chaque Régionale pour une commande de brochures dans l'année civile. Pour toutes les commandes suivantes expédiées des frais de port seront facturés. Ce principe de gratuité sera rediscuté chaque année. Cette disposition est soumise au vote du Comité et adoptée.

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 2.

Divers

Pour intervenir dans les établissements, un agrément est désormais nécessaire. Le bureau souhaite faire une demande d'agrément au niveau national qui couvrirait les Régionales.

Le Comité autorise-t-il le bureau à poursuivre la réflexion sur la demande d'agrément ?

Cette question est soumise au vote du Comité. La réponse est positive à l'unanimité des 23 membres présents ou représentés.

Texte « Propositions et revendications »

Les membres du Comité prennent connaissance de la dernière version du texte (partie lycée). Ce texte ne tient pas compte des dernières annonces.

Ce texte est soumis au vote du Comité et adopté à l'unanimité des 26 membres présents ou représentés.

Présentation et vote du nouveau Bureau

C'est le nouveau Comité qui élit ce Bureau (article 7 du règlement intérieur).

Bureau 2023-2024 soumis au vote du comité

- Présidente : Claire PIOLTI-LAMORTHE
- Secrétaire : Miriam DI FRANZIA
- Trésorier : Sébastien PLANCHENAUULT
- Laurence CANDILLE : Collège, Mathscope, Calendrier
- Miriam DI FRANZIA : Collège, BGV
- Stéphanie DORET : Lycée
- Yves FARCY : Collège, Relations avec les Régionales
- Claire LOMMÉ : Premier degré, Collège, Élèves à besoins éducatifs particuliers
- Claire PIOLTI-LAMORTHE : Collège, Formation initiale,
- Sébastien PLANCHENAUULT : Formation initiale, Brochures, BGV

La composition de ce nouveau bureau est soumise au vote du Comité et adoptée à l'unanimité des 29 membres présents ou représentés.

Liste des responsables 2023-2024

Chargés de mission non-membres du comité national 2023-2024

N.B : extrait du compte rendu du comité de juin 2014 : « les chargés de mission sont des adhérents qui s'investissent particulièrement dans la vie de l'association, mais qui ne font pas partie du Comité national (sauf exception). Selon l'ordre du jour des réunions du bu-reau et du comité, ils peuvent y participer en tant qu'invités. Dans le cadre de leur mission, leurs frais (déplacement, hébergement...) sont remboursés par l'APMEP ».

- Adhésions et abonnements : Rémi BELLOEIL
- Trésorerie : Pascale POMBOURCQ, Marie-José BALIVIERA, Jean-Baptiste CIVET

- Liaison avec le secrétariat et les Régionales : Marie-José BALIVIERA, Francis SLAWNY
- Publications : Nicole TOUSSAINT, Gérard COPPIN, Jean FROMENTIN, Sébastien PLANCHENAULT
- BGV : Sébastien PLANCHENAULT
- BGV Spécial Journées : Anne-Sophie SUCHARD
- Au fil des maths : Cécile KERBOUL, Isabelle FLAVIER
- Pôle numérique : Gérard COPPIN, François COUTURIER, François PÉTIARD, Yvon POITEVINEAU, Michel SUQUET, Anne-Sophie SUCHARD
- Mercredis de l'APMEP : Agnès GATEAU
- Mathscope : Laurence CANDILLE, Christophe GOMBERT
- Communication interne et externe : Catherine CHABRIER, Alice ERNOULT, Sébastien PLANCHENAULT
- Vote, Séminaire : Mickaël GAGIN, Sylvain ETIENNE
- Relations internationales : Delphine BOURGEOIS, Richard CABASSUT
- Salon de la Culture et des Jeux Mathématiques : Stéphanie DORET

Responsables des commissions nationales en 2023-2024

- Premier degré : Barbara STRBA
- Collège : Patricia GONCALVES
- Lycée professionnel : Christophe MONDIN
- LEGT : Stéphanie DORET
- Formation des enseignants : Valérie GIRARDIN
- Enseignement supérieur : Alice ERNOULT et Jean-Christophe MASSERON

Groupes de travail nationaux 2023-2024

- Annales d'examen et concours : Denis VERGES
- Apprentissage des mathématiques et sciences cognitives : Marie-Line GARDES
- Culture, Mathématiques et Arts : Houria LAFRANCE
- Femmes et Maths : Laure ETEVEZ
- Fondamentaux et automatismes : Anne-France ACCIARI
- Histoire des mathématiques : Nathalie CHEVALARIAS
- Jeux et mathématiques : Françoise BERTRAND
- Journées Nationales : Sébastien SOUCAZE
- Littéramath : Alice ERNOULT
- Mathématiques et informatique : Jean-Christophe MASSE-RON

- Math-Europe : Carole TERPEREAU
- Mise en ligne des BV : Armelle BOURGAIN
- Olympiades (sujets et corrigés) : ?
- Publimath : Hombeline LANGUEREAU, Michèle BECHLER
- Texte « Propositions et Revendications » : Eric LAFOSSE

Représentants de l'APMEP en 2023-2024

- ADIREM : Gérard COPPIN, Alice ERNOULT
- Animath : Stéphanie DORET
- CFEM : Sophie ROUBIN, François MOUSSAVOU, Denis ROTH
- Collège des sociétés savantes et académiques de France : Claire LOMMÉ
- Comité scientifique de la fondation Blaise Pascal : Luca AGOSTINO
- Comité scientifique des IREM : Alice ERNOULT, Sophie ROUBIN
- Commission Inter-IREM Collège : Khaoula ROMDHANE
- Commission Inter-IREM Lycée professionnel : Jessica ESTE-VEZ-BRIENNE
- Femmes & Mathématiques : Laure ETEVEZ
- MATH.en.JEANS : François MOUSSAVOU
- Maths C2+ : Jean TOROMANOFF
- Société Française de Statistique : Valérie ROBERT
- Société Informatique de France : Jean-Christophe MASSE-RON
- Société Mathématique de France : Sébastien PLAN-CHENAULT
- Société Mathématiques Appliquées et Industrielles : Stéphanie DORET

Relevé de décisions du Comité des 19 et 20 novembre 2022

Approbation du compte-rendu du comité précédent

Le compte-rendu du précédent Comité est adopté (Pour : 30, Contre : 0, Abstention : 0)

Nouveau site Journées Nationales à venir

Brochures achetées par une régionale pour les Journées Nationales : Le bureau propose que la régionale organisatrice puisse commander des brochures de manière anticipée sur son quota en année n-1. La facture post journée sera répartie sur les quotas des années n (décembre) et n+1 (février).

Cette proposition est soumise au vote et approuvée.

Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0

Le bureau propose qu'à compter de 2024 les coûts d'impression du BGV Spécial Journées (pages intérieures en bichromie, 4 pages de couverture en polychromie, dans le format habituel) envoyés aux adhérents soient pris en charge par le National. Tout surcoût lié à des demandes particulières (couleurs, nombre de pages, ...) de la Régionale organisatrice sera pris en charge par cette dernière. Les exemplaires commandés par chaque Régionale restent à leur charge.

Cette proposition est soumise au vote et approuvée.

Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0

Adhésions / Abonnements

Le Comité propose que le parrainage soit étendu à tous les collègues n'ayant jamais adhéré à l'APMEP et demande donc au groupe Gestion l'étude de cette proposition.

Agrément

Pour intervenir dans les établissements, un **agrément** est désormais nécessaire. Le bureau étudie la possibilité de demander un agrément au niveau national qui couvrirait les Régionales.

Le Comité propose de poursuivre la réflexion :

- en soumettant un questionnaire aux Régionales : liste des trois types d'actions, nombre d'interventions pour chaque type dans une année.
- en demandant à Femmes et Maths des informations sur la constitution de leur dossier.
- en proposant un questionnaire à tous les adhérents pour avoir leur avis sur la question.

BGV

Actuellement seuls les adhérents de l'APMEP figurent dans cette liste de diffusion. On ne peut pas y ajouter, par exemple, nos partenaires ou les institutions. Le bureau propose qu'une seconde liste de diffusion pour l'envoi à nos partenaires soit créée.

Cette proposition est soumise au vote et approuvée.

Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0

2.2. Le Bureau

En 2023, le Bureau a conservé l'organisation du Bureau le samedi toute la journée et dimanche matin, au local de l'APMEP à Paris, complété si besoin (surtout pour les Bureaux accompagnant un comité) par un Bureau en soirée dans la semaine suivante.

Les 8 Bureaux (janvier, mars, mai, juin, septembre, octobre, novembre et décembre) ont pu être organisés en présentiel à Paris.

D'une façon très habituelle, le Bureau s'est occupé de toutes les questions occasionnées par la gestion interne de l'association : adhésions, élections, suivi des publications, fonctionnement et rénovation du site, gestion numérique, travaux du local... Il est accompagné pour cela par des chargés de mission. Ces derniers interpellent le Bureau chaque fois qu'une décision est nécessaire, apportent leur expertise pour l'analyse de chaque situation puis sont généralement chargés de la mise en œuvre des décisions prises par le Bureau. Leur travail est essentiel pour le fonctionnement quotidien de l'association, le Bureau les en remercie vivement.

Par ailleurs, une part non négligeable du travail du Bureau a été consacrée à la préparation des débats du Comité national et à l'organisation du séminaire et des journées nationales de l'APMEP 2023 à Rennes.

Suivi des réformes

En 2023, le suivi des multiples réformes, des projets de réforme et des conséquences des réformes mises en œuvre en 2022 a fortement impacté le travail du Bureau. Ces réformes, nouvelles ou sous forme d'adaptation, concernent la voie professionnelle, le lycée général et technologique, le baccalauréat, le collège, la formation (initiale et continue) et le recrutement des enseignants.

Pour le collège : L'APMEP a publié deux communiqués sur les mesures pour la classe de 6ème L'APMEP annoncées puis mises en œuvre à la rentrée 2023. L'APMEP a été auditionnée au mois de novembre dans le cadre de la réunion mission « Exigence des savoirs » du MEN, à la fois pour le groupe de travail Collège et pour le groupe de travail Lycée. Les documents élaborés pour ces auditions sont présents sur le site (<https://www.apmep.fr/Actualites-de-l-APMEP-selection#La-reforme-et-ses-consequences>).

Pour le lycée général et technologique : Après la mise en œuvre de la réforme des lycées et du baccalauréat, le travail de l'APMEP s'est poursuivi autour de la structure du cycle terminale du lycée général, des programmes des enseignements de spécialité et de tronc commun ainsi que sur le calendrier des épreuves du baccalauréat. Des communiqués ont été rédigés, des réunions ont eu lieu avec la Conférence des Associations de Professeurs Spécialistes et le collectif Maths-Sciences. La présidente a participé à une audience accordée à la conférence par le ministère de l'éducation nationale concernant l'organisation du baccalauréat en février 2023. Le bureau a été sollicité par plusieurs médias et l'APMEP a été consultée en avril par le CSP à un échange sur les projets de programme

de l'enseignement scientifique de terminale. Une réunion à Paris avec la SMF, la SIF et l'ADIREM concernant le lycée général a permis de formuler des éléments de propositions simples qui ont été communiqués à des conseillers de la Première Ministre et d'écrire une tribune qui a été publiée dans le journal « Le monde » le 19 juin 2023. A la rentrée 2023, les épreuves de spécialité ont été reportées en juin et les modalités du Grand Oral ont été modifiées. Le programme des épreuves de spécialité n'est pas paru. L'organisation sur deux jours avec deux épreuves différentes semble être maintenue. Le bureau reste vigilant et travaille avec la Conférence des Associations de Professeurs Spécialistes sur ce sujet. L'APMEP avec le collectif Maths-Sciences poursuit ses travaux pour proposer une nouvelle organisation de l'enseignement des mathématiques au lycée. L'APMEP a signé le communiqué de la Conférence des Associations de Professeurs Spécialistes sur les épreuves du bac en 2024 intitulé « Bac 2024 : la douche froide » (17 octobre 2023). **Pour le lycée professionnel** : La présidente, accompagné d'un membre du bureau et de la responsable de la commission lycée professionnel ont été reçus en janvier 2023 pour le groupe de travail n°3 sur l'enseignement professionnel. Le document préparatoire de cette audition est disponible sur le site de l'APMEP <https://www.apmep.fr/Audition-de-l-APMEP-par-le-GT2-13-janvier-2023>. Un communiqué concernant les 12 mesures annoncées pour le lycée professionnel a été publié le 6 juin 2023 <https://www.apmep.fr/Mesures-pour-le-lycee-professionnel-2023-06-06>.

Pour la formation initiale et du recrutement des enseignants : Le Conseil Supérieur des Programmes a publié en mars 2023 des propositions pour améliorer la formation et le recrutement des professeurs. Au même moment, la cour des comptes a publié un rapport sur la formation initiale et le recrutement des enseignants. Le bureau a été sollicité à plusieurs reprises sur la formation des enseignants, le recrutement des enseignants, les remplacements. Des groupes de travail interministériels préparent une réforme du concours et de l'organisation de la formation initiale et de la formation continue. Le bureau reste vigilant et, selon les annonces qui seront faites, un temps d'échange sera prévu en Comité avec l'éclairage des travaux de la commission.

Pour la formation continue : Au vu des changements actés pour la formation continue à la rentrée 2023, L'APMEP a relayé la pétition lancée le 22 septembre 2023 par l'AFEf et intitulée "Nous, formateurs, ne formerons plus ...". L'APMEP a aussi collaboré à la rédaction du

communiqué de la Conférence des Associations de Professeurs Spécialistes concernant la formation continue.

Toutes les interventions des membres du bureau dans la presse sont à retrouver sur le site de l'APMEP <https://www.apmep.fr/Math-medias-avec-l-APMEP-2023-2024>.

La présidente a été auditionnée avec une représentante de l'Adirem et de la CFEM par le groupe mathématiques de l'inspection générale dans le cadre d'une consultation sur des mathématiques pour toutes et tous en février 2023.

2.3. Les chargés de mission

Les membres du Comité et du Bureau sont élus et renouvelés régulièrement. La complexité du fonctionnement de l'association nécessite que des bénévoles assurent une continuité plus importante.

Le groupe gestion se réunit la veille des Bureaux afin de pouvoir assister au mieux celui-ci sur des points particulièrement techniques : trésorerie, publications (relations avec l'imprimeur, organisation et gestion du stock, etc.), adhésions et abonnements (tarifs, organisation de la campagne d'adhésion, relation avec les adhérents, etc.), librairie en ligne, relation avec les personnels et prestataires, ...

Le pôle numérique se charge de la gestion de tous les outils numériques de l'association : site internet, librairie en ligne, base de données des adhérents et abonnés, serveurs, owncloud, big blue button, préservation des noms de domaine, ...

En 2023, les membres du pôle numérique ont travaillé au rétablissement des serveurs après la panne de juillet ; le pôle numérique poursuit sa collaboration avec le Bureau afin d'améliorer le fonctionnement des outils numériques nécessaires aux membres de l'association.

2.4. Les groupes de travail et commissions

Le groupe Publimath

Le groupe Publimath agit sous la double tutelle de l'APMEP et de l'ADIREM. Il a vocation à gérer la base de ressources (administration de la base, édition scientifique du contenu) visant à valoriser les travaux de l'APMEP, du réseau des IREM et à proposer à la communauté des professeurs de mathématiques un recensement de toutes les publications utiles à leur pratique professionnelle. Cet outil est utile à tous ceux qui cherchent des ressources liées aux mathématiques à leur enseignement, à leur histoire ou à leur popularisation. Ainsi tout enseignant de mathématiques ou chercheur sur l'enseignement des mathématiques a

rapidement connaissance des documents concernant le thème de son étude. L'objectif du système est de recueillir, de conserver et de transférer les références (connaissances et savoirs) ainsi que les publications des IREM et de l'APMEP, par l'intermédiaire d'internet. Cette recherche d'informations contribue à la documentation de l'enseignant et à sa formation personnelle. Chaque fiche comporte les informations bibliographiques, un résumé informatif et une liste de mots-clés précisant les contenus des ouvrages. La liste de mots-clés est associée à un glossaire qui précise le sens de certains d'entre eux ou donne des éléments de biographies. L'adresse de PUBLIMATH est : <http://publimath.univ-irem.fr/> Les membres du groupe de travail sont :

- Michèle Bechler, IREM de Lorraine – APMEP ;
- Nathalie Chevalarias, IREM de Poitiers - APMEP, Lycée Pilote Innovant International, Téléport 5 ;
- Gérard Coppin, IREM d'Aix-Marseille, APMEP ;
- Yves Ducl, IREM de Montpellier – APMEP ;
- Pierre Eysseric, COPIRELEM - IREM d'Aix-Marseille, ÉSPÉ d'Aix-Marseille ;
- Marie-Line Gardes, IREM de Lyon, ESPE de l'Université Claude Bernard, Lyon 1 ;
- Hombeline Languereau, IREM de Franche-Comté - APMEP, Université de Franche-Comté ;
- Michel Le Berre, APMEP ;
- Jean-Louis Maltret, IREM d'Aix-Marseille ;
- Anne Michel-Pajus, IREM de Paris 7 – APMEP ;
- Michèle Pécal – APMEP.

Le groupe de travail/commission inter-IREM bénéficie des moyens suivants :

- 150 heures de l'ADIREM répartis entre les membres en activité ;
- le local de l'APMEP, rue Duméril, 75013 pour ses réunions en présentiel ;
- de moyens financiers de l'ADIREM pour rembourser les frais de déplacement des actifs ;
- de moyens financiers de l'APMEP pour rembourser les frais de déplacement des retraités.

Pour information, les réunions se tiennent pour la plupart en mode comodal. Les 4 réunions annuelles ont pour objectif de faire le point sur le travail effectué au cours du trimestre précédent et de définir les tâches à venir. Pour information, le travail pour assurer la maintenance de la base

est quotidien pour Michèle Bechler qui édite l'ensemble des fiches et pour Jean-Louis Maltret, qui assure la maintenance informatique de la base. Quelques réunions intermédiaires peuvent se dérouler en visio si besoin (par exemple durant l'été 2023 suite aux attaques des serveurs OVH). Conformément à ses missions, les principales tâches des membres de la commission sont :

- la rédaction de nouvelles fiches, l'actualisation des fiches existantes, la rédaction de notices du glossaire ;
- l'administration de la base de ressources.

S'ajoutent :

- le travail administratif
- les actions de publicité de la base, dont sa présentation dans différentes manifestations. En particulier tenue d'un stand lors des Journées nationales de l'APMEP à Rennes (22/25 octobre 2023) et
- EMF 2022 à Cotonou.

Activité en 2023 :

- Augmentation du nombre de fiches de 36 000 fiches en août 2022 à 38 112 le 26 octobre 2023.
- Augmentation du nombre de fiches du glossaire de 3 918 en septembre 2022 à 4 097 le 26 octobre 2023.
- Augmentation du nombre de ressources de la bibliothèque numérique des IREM et de l'APMEP de 13 000 en septembre 2022 à 14 362 le 26 octobre 2023. Ce sont les ressources dont le PDF est directement accessible depuis leur fiche PUBLIMATH. L'@ sur 18 760 fiches dont la ressource est en ligne (bibliothèque numérique, site de l'éditeur par exemples).
- Mise en cohérence des résumés et des mots clés.
- Développement de la classification thématique (accessible [ici](#)) inspirée de l'ontologie de ZDM pour la description des ressources référencées.
- Amélioration de l'ergonomie de la base.
- Suivi technique assuré par Jean-Louis Maltret avec l'aide technique de l'entreprise Couturier (prestataire de l'APMEP).
- Rédaction d'une documentation technique par Jean-Louis en vue d'aider un successeur à la gestion de la base.
- Rédaction du descriptif succinct du contenu des champs de la base en cours par Michèle B.
- Réflexion menée avec des collègues extérieurs à la CII PUBLIMATH en vue de faire évoluer la base de ressources (ergonomie, présentation) ;

- Travail de maintenance de la base très important suite aux attaques des serveurs OVH en juillet 2023 (attaque majeure avec perte des données) et en août 2023 (attaque mineure).

Le groupe Histoire des Maths

Le groupe national « Histoire des mathématiques » de l'APMEP est un groupe de travail ouvert aux adhérents qui souhaitent s'investir dans l'introduction de l'histoire des mathématiques dans l'enseignement à l'école, au collège, au lycée ou à l'université.

Le groupe Fondamentaux et Automatismes

Le groupe Fondamentaux et Automatismes s'est réuni une fois en présentiel et six fois en distanciel en 2023.

Lors de nos réunions, nos objectifs étaient les suivants :

- Engager un travail sur les aires, afin de produire en 2024 un document semblable à celui sur les Fractions et Décimaux.
- Proposer des questions pour le niveau cycle 3 de la Course aux Nombres.

Certains d'entre nous étaient présents à la Nuit des Jeux Mathématiques à Strasbourg (présentation conjointe Course aux Nombres/ Régionale d'Alsace de l'APMEP).

Le groupe *Apprentissage des mathématiques et sciences cognitives*.

L'année 2023 a été consacrée à l'élaboration, la passation et l'analyse d'un questionnaire auprès des enseignantes et enseignants plutôt du secondaire. L'objectif de ce questionnaire était de recueillir leurs besoins sur la prise en charge des élèves avec des besoins éducatifs particuliers (troubles du neuro-développement). Les résultats de cette étude ont été présentés lors d'un atelier aux JN de Rennes en octobre. Le diaporama est disponible sur la page du site consacré au groupe. Cette page a également été un objet de travail cette année avec une restructuration et une mise à jour des contenus. Le groupe s'est réuni 6 fois dans l'année, 5 fois en distanciel et une fois au local.

Le groupe *APMEP - Femmes & Maths*

En 2023, le groupe s'est concentré sur le développement de [ses pages](#) sur le site internet de l'APMEP, avec comme objectif de mettre en avant des ressources de qualité sélectionnées et présentées par les membres du groupe. Pour cela, la réunion annuelle au local parisien a été l'occasion

pour l'ensemble des membres du groupe de se former sur la rédaction d'articles sur le site.

En parallèle, le groupe a poursuivi sa réflexion sur les commentaires genrés que les enseignants font aux élèves, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Plusieurs membres du groupe ont proposé des ateliers complémentaires aux journées nationales.

Le groupe *Maths-Europe*

Le groupe Maths-Europe n'a pas eu d'activité pendant l'année 2023.

Le groupe *Mathématiques et informatique*

Le groupe mathématiques et informatique de l'APMEP travaille afin :

- de réunir des enseignants de divers horizons intéressés par l'enseignement de l'informatique
- d'alimenter les différents médias de l'APMEP
- de contribuer à dessiner les contours des conditions et contraintes de l'enseignement de l'informatique ;
- de proposer des ressources pour les enseignants.

Le groupe *Culture, Mathématiques et Arts*

Le groupe Culture, Mathématiques et Arts poursuit ses travaux sur le lien entre mathématiques et arts. Le groupe a notamment travaillé sur différents projets mêlant arts et maths. Il a aussi interviewé différents artistes. Ses travaux sont sur une des pages du site de l'APMEP.

Le groupe s'est réuni régulièrement en visio ainsi qu'en présentiel une fois en juillet 2023.

Le groupe a participé à l'événement des journées nationales des mathématiques en organisant un atelier.

Le groupe *Olympiades*

Le groupe Olympiades n'a pas eu d'activité pendant l'année 2023. Ce groupe recherche un responsable pour organiser la collecte des sujets et leur mise en ligne.

Le groupe *JEUX de l'APMEP*

Durant l'année 2023, le groupe JEUX et Mathématiques a continué le travail de réalisation d'une nouvelle brochure Jeux qui proposera des activités utilisant les réglettes de Cuisenaire. Cette brochure paraîtra en septembre 2025 sous deux versions, une version « papier » et une version « numérique ».

En 2023, le groupe a participé activement au Salon de la Culture et des Jeux Mathématiques en tenant le stand « Les jeux de l'APMEP ».

Le groupe Littéramath

Le groupe Littéramath fonctionne essentiellement à distance, en partenariat avec le Club Tangente. Ses membres, au nombre de 8 (dont 7 adhérent à l'APMEP), alimentent le site litteramath.fr qui propose des descriptions d'ouvrages qui mêlent littérature et mathématiques, relaie des projets permettant de relier les deux domaines avec des élèves, explore des thématiques au travers de récits. En novembre 2023, comme chaque année, une mise à jour des « listes » a été proposée. Ces listes ont pour vocation de guider les personnes qui souhaiteraient faire des achats pour une bibliothèque, un CDI.

Le groupe des Journées Nationales

Le groupe des Journées Nationales comprend des responsables nationaux (le webmestre du site des Journées et la responsable du BGV « spécial Journées » notamment), ainsi que des membres des équipes organisatrices (années n-1, n, n+1, n+2). Le groupe assure ainsi une continuité et la transmission du cahier des charges, de conseils pour l'organisation, ... En 2023, il s'est réuni le 21 janvier pour une réunion en mode hybride (en présence à Paris et à distance). En complément, une rencontre entre les équipes organisatrices a été proposée au sein du Séminaire national le 10 juin. Le souhait a été émis de conserver cette rencontre plus informelle, notamment pour permettre aussi aux Régionales qui hésitent à se lancer dans l'organisation des Journées d'y assister et de poser des questions.

Les six commissions nationales, spécifiques à chaque niveau d'enseignement, sont régulièrement sollicitées pour étayer les prises de position du Bureau et pour la mise à jour du texte « Propositions et revendications »

Les commissions 1er degré et collègue

En 2023, les commissions 1er degré et collègue se sont réunies le 7 janvier et le 16 septembre au local de l'APMEP, et le 22 octobre lors des Journées Nationales. La réunion proposée pendant les Journées Nationales a vu la participation d'environ 150 personnes. Les principaux thèmes abordés en 2023 ont été la nouvelle sixième et les très (trop) nombreuses ressources parues, les évaluations nationales, la formation continue. Les comptes-rendus des réunions sont disponibles sur le site de l'APMEP :

<https://www.apmep.fr/Compte-rendus-des-Commissions-Premier-degre-et-College>

Une veille est organisée et disponible sur l'espace ressources des commissions du site de l'APMEP : <https://www.apmep.fr/Le-curriculum-du-Cycle-1-au-Cycle-4>

Les commissions 1er degré et collège ont organisé leurs questions d'actualités lors des journées à Rennes sous la forme d'une table ronde sur le thème des fondamentaux avec les questions suivantes : "Qu'est-ce qu'un « fondamental » pour vous ? Quels sont, pour vous, les « fondamentaux » en mathématiques, aujourd'hui à l'école et au collège ? « Retour aux fondamentaux » : les savoirs fondamentaux en mathématiques sont-ils figés ?" (lire le compte-rendu). Les commissions organisent de plus les Mercredis de l'APMEP (voir la partie 2.5.)

La commission LEGT

En 2023, la commission LEGT s'est réunie le 25 janvier, le 7 octobre et le 22 octobre lors des Journées Nationales. La liste des membres de la commission a été remise à jour en juillet 2023 grâce à un envoi à l'ensemble des adhérents exerçant en lycée. Cette dernière réunion a permis de préparer la plage Questions d'actualités et les questions suivantes ont été posées au l'Inspection Générale de mathématiques : Comment l'institution prend-elle en compte les problématiques propres à l'option Mathématiques Complémentaires ? Est-il possible d'avoir un cadrage national ? En série technologique (STL et STI2D), la répartition des horaires de l'enseignement de spécialité PCM entre mathématiques et physique-chimie dépend trop de contraintes locales. Est-il possible d'avoir un arbitrage national ? Pour les élèves comme pour leurs enseignants, les aménagements du baccalauréat rendent la préparation du Grand Oral difficile sans horaire dédié avec des groupes de spécialité qui ne sont plus des classes. Comment articuler la préparation aux deux épreuves simultanément ? Au lycée, les parcours des élèves en mathématiques n'ont pas suffisamment de lisibilité. Les enseignements et leur programme manquent de cohérence, comme leurs articulations avec le collège ou le supérieur. Ne faudrait-il pas faire moins pour faire mieux ? Les comptes-rendus des réunions sont disponibles sur le site de l'APMEP : Commission LEGT calendrier et comptes-rendus - APMEP.

La commission LEGT participe aux travaux du collectif Maths Sciences qui tente de proposer une nouvelle architecture pour le lycée général compte tenu des problématiques actuelles.

La commission LEGT a accompagné la présidente lors de l'audience auprès de la DGESCO (direction des contenus) concernant les programmes d'enseignement scientifique de terminale du 3 avril 2023.

La commission Lycée Professionnel

Christophe Mondin a pris la responsabilité de la commission Lycée Professionnel. La commission a été, entre autres, mobilisée par le suivi et l'analyse de la réforme de la voie professionnelle (Réflexions, analyses et actualités Lycée Professionnel). La commission a accompagné la présidente lors de l'audition de janvier 2023 par le groupe de travail n°3 sur lycée professionnel au sujet du continuum d'orientation.

La commission formation des enseignants

La commission formation des enseignants *s'est réunie le 7 janvier 2023*. Une grande partie du temps a été consacrée à faire le point sur la mise en place du master et de la formation des reçus au CAPES 2022 dans les sites des participants, avec comparaison des différents problèmes et solutions. La commission a été mobilisée par le suivi des annonces d'une réforme du concours et de l'organisation de la formation initiale et de la formation continue.

La commission Enseignement supérieur

La commission Enseignement supérieur s'est réunie deux fois en 2023 : le 25 mars à distance et le 22 octobre aux Journées Nationales à Rennes. Les sujets abordés au sein de cette commission concernent essentiellement le premier cycle de l'enseignement supérieur, en section de technicien supérieur (STS), en bachelor universitaire de technologie (BUT), en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) et en licence. La réunion de mars n'a pas donné lieu à un compte-rendu public, 8 personnes y ont assisté, enseignant en licence, en master, en BUT, en STS, en CPGE et à l'INSA. Cette réunion a consisté en échanges sur les constats, les conditions d'études et les éventuels dispositifs mis en place à la transition lycée-supérieur dans les différentes filières représentées. La réunion qui s'est tenue à Rennes a été plus spécifiquement orientée vers les annonces de fermetures de classes préparatoires et la place des mathématiques dans l'enseignement et dans les concours en lien avec ces classes. Le compte-rendu est disponible sur le site de l'APMEP : <https://www.apmep.fr/Compte-rendus-de-la-Commission-Enseignement-Superieur>

Cette réunion a permis de formuler des questions adressées à l'Inspection générale pendant et après les Journées et ces échanges ont inspiré un communiqué de la Conférence des associations de professeurs spécialistes publié début 2024 : <https://www.apmep.fr/sup-public-2024-02-03>

2.5. Les actions pour la formation

Depuis 2019, le Bureau, en accord avec le Comité, a souhaité proposer aux enseignants stagiaires de découvrir l'association grâce au **parrainage par un adhérent de l'APMEP**. Cette adhésion gratuite permet d'être informé, de voter et d'avoir un accès la version numérique d'Au Fil des Maths – le Bulletin de l'APMEP gratuitement (<https://www.apmep.fr/Parrainer-un-stagiaire>). Les autres modalités d'adhésions restent valables, y compris le tarif de première adhésion pour les stagiaires qui offre en plus la version papier d'Au Fil des Maths. Le nombre d'adhérents au 31/12/2023 est 2720.

Les Journées Nationales de l'APMEP à Rennes.

Les Journées Nationales de 2023 ont eu lieu à Rennes du 21 au 24 octobre. Nous y avons accueilli 950 congressistes. Une attention particulière a été portée sur les nombreux étudiants, notamment du 1er degré sur la journée du lundi, en partenariat avec l'INSPE. En plus des 137 ateliers et des 9 conférences prévues qui nourrissent la formation professionnelle, ont été organisé la projection en avant-première du film « Le Théorème de Marguerite » suivi d'un débat ; le spectacle « XX-elles : les grandes inconnues » de la compagnie bretonne L'île Logique et les commissions traditionnelles de la maternelle à l'université. L'ensemble des congressistes a apprécié le déroulement de ces Journées, sur les 3 sites d'accueil et les nombreux échanges de qualité. L'équipe organisatrice de la régionale de Bretagne remercie les 70 bénévoles qui l'ont aidée.

Les mercredis de l'APMEP

Onze sessions des Mercredis se sont déroulées sur l'année 2023. Deux d'entre elles étaient liées à un article déjà publié dans Au Fil Des Maths. Le nombre de participants est variable sans que l'on soit en mesure d'en analyser les raisons. Ce nombre varie d'une quinzaine à une centaine de personnes connectés. La majorité des participants sont des formateurs de circonscription (RMC et CPC). Des enseignants du premier degré et du second degré constituent l'effectif restant. Les thématiques proposées sont diversifiées et témoignent d'expérimentations menées en classes par

des chercheurs et/ou enseignants. Les sessions ne sont pas enregistrées pour lever un peu d'appréhension et permettre à tous de se sentir libre d'échanger lors de la présentation. Les documents produits par les animateurs sont accessibles à partir de la page des Mercredis. L'annonce des sessions est diffusée sur les réseaux sociaux APMEP et est relayée par le Café pédagogique.

Le Séminaire de l'APMEP

C'est un week-end de travail et de formation réservée aux cadres de l'association. En 2023, il a eu pour thème « **Maths discrètes, maths continues : quelles mathématiques pour quels publics ?** ». En deux journées, nous nous sommes intéressés à l'arithmétique scolaire, aux graphes, aux programmes scolaires en lien avec ces deux thématiques. L'apport formatif a été dense avec deux conférences, les deux dans la matinée du samedi : **L'arithmétique scolaire : discrète ou continue ?** par Christine Chambris, et « **Les graphes** » par Marie Duflot-Kremer. Le samedi après-midi ont été organisés des groupes de réflexion en parallèle pour travailler le lien entre le contenu des conférences du matin et les programmes scolaires du primaire à l'université. La matinée du dimanche, un temps de travail a été dédié au texte « Propositions et Revendications ». Voir la page du séminaire.

2.6. Les liens avec les Régionales

Durant l'année 2023, le Bureau a continué à travailler avec les Régionales. Ainsi, il leur a fait parvenir, comme chaque année, les informations administratives qui les concernaient (campagne d'adhésion, parrainage des stagiaires, commandes de brochures, comptes-rendus des Bureaux et des Comités...) et les informations des événements organisés par des partenaires. Une séquence d'échanges s'est tenue comme l'an dernier lors du séminaire ainsi qu'une visioconférence en janvier avec les présidents de Régionale ont été organisées. Elles permettent des échanges plus réguliers, une meilleure communication et une mise en réseau des présidents de Régionale. Le National essaie d'alléger les tâches administratives des Régionales afin de leur permettre de se consacrer en priorité à la partie animation. Les 18 présidents de Régionale disposent d'un espace dans le Nextcloud où sont déposés les documents utiles au bon déroulement de leur mission.

3. Les publications de l'association

3.1. La plaquette « Visages » 2023-2024 et le texte propositions et revendications

La plaquette « Visages de l'APMEP » est envoyée chaque année aux adhérents de l'association. Elle est constituée d'un compte-rendu des débats internes de l'association sous la forme du texte « propositions et revendications » adopté par le Comité national. Elle liste aussi les différents moyens de communication, les modalités d'adhésion et le nom des responsables régionaux et nationaux. En 2023, pour la première fois, la liste des brochures ne figure plus dans la plaquette « Visages de l'APMEP ». Cette liste est disponible sur <https://www.apmep.fr/Liste-des-brochures-de-l-APMEP>.

Le texte Propositions et revendications de l'APMEP est complémentaire du Texte d'orientation de l'APMEP, approuvé par les adhérents suite à un vote en septembre 2010, qui exprime des positions relativement générales et pérennes sur l'enseignement des mathématiques (de la maternelle à l'université). Ces deux textes sont destinés aux adhérents et à tous les interlocuteurs potentiels de l'APMEP : enseignants (de toutes disciplines), mais aussi inspecteurs, décideurs politiques, journalistes, responsables syndicaux, parents d'élèves, etc.

Le texte Propositions et revendications de l'APMEP présente des propositions s'appuyant sur un certain nombre de constats qui interpellent l'APMEP. Il est réactualisé tous les ans, proposé au Comité de mars et voté au Comité de juin. En 2023 un groupe de travail a été créé pour réfléchir à restructuration globale du texte dans l'objectif de le rendre plus accessible, engagé et pérenne. Deux temps de travail collaboratif ont eu lieu pendant Comité du mois de mars et lors du séminaire national en juin.

3.2. Le site internet

Après la mise en ligne du nouveau site qui a eu lieu lors des JN à Jonzac, en 2022, la gestion du site a été assurée essentiellement par 2 personnes : Anne-Sophie Suchard et Michel Suquet. Le travail a porté sur la mise en ligne des différents communiqués de l'APMEP, avec la poursuite de la remise en page des articles de l'ancien site. Quelques régionales ont pris en main la gestion de leurs rubriques et cela devrait encourager les autres régionales à utiliser ce moyen de communication qui permet de diffuser les informations de l'APMEP, qu'il s'agisse de ses prises de position, de comptes-rendus de réunions ou de ressources pour les enseignants, des

différentes activités qu'organisent nos régionales ou nos groupes de travail.

La plupart des rubriques des régionales ont été remises en page ; il reste à réaliser ce travail pour les régionales du Centre-Val de Loire, de la Haute-Normandie et celle de la Franche-Comté. Les comptes-rendus des commissions nationales ont tous été remis en forme, ainsi que les parties réflexions, analyses et actualités de ces commissions.

Notre collègue Denis Vergès a poursuivi la gestion de la partie Annales du site (Brevet, Bac et concours « niveau Terminale »).

Au mois de juillet 2023, le site a évolué avec la transition de la version 3.2 de Spip à celle de la version 4.1. Le passage à la version 4.2 devrait se faire au cours de l'année 2024.

Lors des JN 2023 à Rennes, Anne-Sophie Suchard a animé un atelier autour du site et de spip 4.1. Le but était d'apprendre aux collègues à créer et modifier un article comportant du texte et des images. Une documentation a été élaborée à cette occasion, avec l'aide d'Yves Farcy.

3.3. Présence de l'APMEP sur les réseaux sociaux

Le compte Twitter (X) de l'APMEP

Le compte Twitter @APMEP_Nat de l'APMEP permet une diffusion large et rapide des informations et publications de l'association. Ce compte publie 20 à 50 tweets par mois, chacun vus par quelques milliers de personnes. Il partage les publications des associations partenaires et permet de diffuser l'ensemble des réactions du Bureau. Les informations qui sont publiées sont régulièrement relayées par d'autres comptes : comptes associatifs, Café Pédagogique, comptes personnels influents dans la communauté mathématique de Twitter.

Le réseau de l'APMEP est visible sur Twitter, de nombreux adhérents y sont actifs, la revue *Au fil des Maths* et plusieurs régionales ont ouvert des comptes. Les principaux comptes « APMEP » sont : le national @Apmep_Nat ; Aix-Marseille @apmep_aixmrs ; Centre-Val-de-Loire @ApmepCVL ; Grenoble @ApmepGrenoble ; Haute et Basse Normandie @ApmepNormandie ; Île-de-France @APMEP_IDF ; La Réunion @Apmep_Run ; Lille @ApmepLille ; Nantes @APMEP_Nantes ; Normandie @ApmepNormandie ; Picardie @Apmep_Picardie ; Poitou-Charentes @apmeppoitiers ; Toulouse @ApmepToulouse ; la revue *Au fil des maths* @AuFilDesMaths . Le projet Littéramath a aussi un compte @litteramath.

Nous utilisons le « hashtag » #jnAPMEP pour mettre en avant les publications ayant comme sujet les Journées Nationales de l'APMEP. Ce mot clé ayant été utilisé depuis plusieurs années, c'est une façon simple

de retrouver les tweets qui ont été faits par tous les participants lors des JN.

La page Facebook de l'APMEP

L'APMEP dispose d'une page Facebook : <https://www.facebook.com/APMEP.Nat> qui est suivie par environ 1200 personnes.

Des événements sont créés pour annoncer les mercredis de l'APMEP. Dans ce cas, ces publications ont été partagées sur d'autres groupes, principalement *Le coin boulot des profs de mathématiques* et *le coin boulot des Professeurs des écoles (PE)* et ont atteint plusieurs milliers de vues (jusqu'à presque 9000 vues). La revue *Au fil des maths* dispose elle aussi d'une page Facebook.

Le groupe LinkedIn de l'APMEP

Un groupe privé APMEP existe sur LinkedIn. Il contient 168 membres et nous avons très régulièrement des demandes d'inscription. Il n'y a actuellement presque aucune activité sur ce groupe. Il serait utile de réfléchir à l'animation de ce groupe LinkedIn qui est sous utilisé.

3.4. Le BGV

Le Bulletin Grande Vitesse (BGV) est depuis février 2022 une info-lettre. Il est conçu à l'aide de l'outil Bre-vo. Le sommaire du BGV est conçu en accord avec le Bureau et à partir des informations fournies par les Régionales, les commissions, les groupes de travail, en ajoutant un certain nombre d'informations d'actualité jugées pertinentes par le Bureau et qui ont un lien avec l'enseignement des mathématiques.

Le pôle numérique se charge de mettre à jour la liste des adhérents dans Brevo.

Les BGV sont accessibles sur le site de l'APMEP à cette adresse : <https://www.apmep.fr/le-BGV>

Un supplément du BGV a été envoyé pour rappeler les Journées Nationales de l'APMEP à Rennes.

Le travail important de recueil d'informations, mise en ligne des éléments, préparation de l'info-lettre, ne peut être porté par uniquement deux personnes. Il semble nécessaire d'étoffer le groupe qui gère le BGV.

3.5. Au Fil des Maths – le Bulletin de l'APMEP

Au Fil des Maths – le bulletin de l'APMEP est un trimestriel de 96 pages accompagné d'une revue numérique (dans laquelle on trouve tous les

articles de la revue papier, des compléments aux articles imprimés, ainsi que des articles supplémentaires « en exclusivité numérique »).

L'équipe de rédaction, sous la responsabilité de Cécile Kerboul, est constituée :

- d'une équipe de quinze collègues pour la partie éditoriale et de six illustrateurs (dont quatre travaillant « sur commande » et à distance) ;
- de deux équipes techniques coordonnées par Isabelle Flavier. L'une, composée de huit collègues pour la revue papier (codage et mise en page des articles de la revue papier en LaTeX, la mise en page de chaque numéro étant assurée par François Pétiard). L'autre, composée de sept collègues pour la revue numérique (codage et mise en page des articles de la revue numérique en HTML, puis mise en ligne).

L'équipe éditoriale s'est réunie cinq fois au cours de l'année 2023, en présentiel, pour confectionner les numéros. Les deux équipes techniques travaillent exclusivement à distance.

Les quatre numéros « papier » prévus en 2023 (n°547 à 550) sont sortis dans les délais. L'impression et le routage ont été confiés à l'imprimerie CORLET. Il en a été tiré entre 2 900 et 3 200 exemplaires, selon les numéros (3 200 exemplaires pour le n°547 ; 2 950 pour le n° 548 ; 2 900 pour le n°549 ; 3 150 pour le n°550).

L'équipe numérique a fourni un travail considérable pour rattraper le retard de codage et de mise en ligne des articles, accumulé depuis les débuts de la revue. En fin d'année, tous les articles du n°527 au 549 inclus étaient codés en HTML et mis en ligne. Mais à quel prix...

Avec l'aval du bureau national (23-24 septembre 2023), il a été acté une modification de la revue numérique à partir du n°550 (4ème trimestre 2023) : codage des chapeaux des articles en HTML, puis dépôt des versions « solo » des articles (ces pdf étant générés systématiquement lors de la confection de chaque numéro papier).

En 2023, selon le souhait de l'équipe éditoriale, les publicités dans la revue papier sont restées peu intrusives (maximum de deux pages publicitaires par numéro) :

- 1 publicité payante (toujours en lien avec l'enseignement des mathématiques. Société Casio. 3 demi-pages dans le n°549), pour un montant total de 1 200 € ;
- 3 publicités offertes à Tangente (deux pour leurs publications, une pour la journée Tangente)

L'équipe éditoriale s'efforce de développer et maintenir certains partenariats, notamment avec *Losanges* (SBPMef), le *CRAP-Cahiers pédagogiques*, *Tangente*, *CultureMath*, *Image des maths*, *ANAE* ...

L'équipe d'*Au fil des maths* contribue à l'enrichissement de la bibliothèque numérique de Publimath en leur ouvrant régulièrement l'accès à notre cloud pour récupérer les versions « solo » des articles de plus de deux ans. Cette année, l'équipe éditoriale a proposé trois temps de présentation et d'échanges en visio, autour d'un article récemment publié et préalablement choisi : deux articles à destination des collègues du premier degré (sur deux créneaux des « Mercredis de l'APMEP ») et un article à destination des collègues de lycée (un mercredi de 14h à 15h30). Lors des Journées Nationales de Rennes, une Rencontre *Au Fil des Maths* a été organisée le dimanche 22 octobre 2023 à 18h, afin d'échanger avec les participants des JN, leur présenter l'équipe et le travail mené.

Enfin, le compte X (@AuFilDesMaths) permet de diffuser notamment les appels à articles et diverses informations (nouvelles publications d'articles, vie du comité de rédaction, ...). En fin d'année 2023, ce compte comptait 3 600 abonnés.

3.6. Les brochures

Outre la plaquette gratuite « Visages 2023-2024 de l'APMEP », à la fois catalogue des publications et memento de l'association, il faut distinguer trois types de brochures.

- Brochures dont l'APMEP est seule responsable de la rédaction et de l'édition ; elles ont pour but d'aider les enseignants de mathématiques dans leur réflexion, leur formation et leur enseignement. Les adhérents et les abonnés bénéficient d'une réduction de 30 %. Certaines sont mises gratuitement en ligne sur le site www.apmep.fr. Le total bénévolat des auteurs de ces brochures mérite d'être souligné. Le Bureau les remercie tous chaleureusement pour leur dévouement.
- Dossiers JEUX extraits de nos brochures JEUX. Ces dossiers numériques avaient été mis sur la boutique de l'APMEP pendant le confinement de 2020 pour faciliter la tâche des professeurs d'école et de collège. Certains dossiers étaient et restent gratuits. Depuis, d'autres dossiers ont été déposés, gratuits ou payants. Il y en a maintenant une soixantaine fin 2023.
- Brochures en coédition (brochures dont l'APMEP est responsable de l'édition, l'autre éditeur pouvant être une Régionale, un IREM...).
- Brochures en codiffusion dont le but est d'offrir des ristournes à nos adhérents sur l'achat d'ouvrages de qualité. En 2022, il a été décidé de

limiter la codiffusion à des brochures éditées par des associations amies. Il reste des livres d'autres éditeurs qui sont toujours disponibles dans notre librairie en ligne.

On trouve sur le site Internet la liste des brochures en vente ou téléchargeables.

Le site de vente en ligne est le principal canal utilisé pour les adhésions (en plus du prélèvement automatique), pour les abonnements et pour les ventes de brochures. Son suivi est assuré par le « Pôle numérique » et par la secrétaire de l'association.

3.7. Annales d'examens et de concours

Cette rubrique du site est souvent consultée pour les sujets et corrigés du Diplôme National du Brevet, du Baccalauréat et du Brevet de Technicien Supérieur.

Gérée essentiellement par François Hache, Jean-Claude Souque et Denis Vergès, l'incorporation de sujets depuis les années 70 permet de voir les évolutions et modifications dans l'enseignement de notre discipline.

Le groupe de travail se charge de collecter les sujets, de concevoir des corrigés et de créer les fichiers LaTeX (sujets et corrigés). Depuis 2020 la collecte des sujets a été grandement facilitée par la coopération entre le responsable du site CultureMath et l'Inspection Générale.

Le groupe de travail Olympiades se charge de permettre le même type de publication pour les sujets et corrigés des Olympiades académiques et nationales.

3.8. MathScope

Dans le cadre du projet « Adaptatif' Seconde » aujourd'hui appelé « MIA seconde », l'élaboration d'un contrat a été demandée par le bureau entre l'APMEP et Evidence B dans le cas où Evidence B voudrait héberger les vidéos en dehors du site de l'APMEP. Il a été demandé d'y voir figurer un engagement de rétribution d'Evidence B vers l'APMEP (clé de répartition), ainsi que l'APMEP reste propriétaire des vidéos et que tous droits (de diffusion, d'utilisation...) soient systématiquement demandés à la présidente de l'APMEP et que le contrat précise le cadre d'utilisation de ces vidéos. Plusieurs échanges ont eu lieu avec Fabrice Rouiller (Animath) et Thierry de Vulpillières (responsable d'Evidence B). Après échange avec Fabrice Rouiller, président de l'association Animath et vérification dans les documents contractuels, l'APMEP n'a aucune obligation de transmettre les vidéos Mathscope à la société EvidenceB. De plus, celle-ci n'a donné aucune garantie concernant la restriction de l'utilisation et la

diffusion de nos vidéos au cadre de ce projet ministériel. Il a été décidé donc de ne pas autoriser EvidenceB à extraire les vidéos Mathscope pour les mettre sur la plateforme Docaposte ; il décide de ce fait qu'elles ne seront pas disponibles comme ressources encapsulées dans l'application MIA seconde. En décembre 2023, La décision reste en suspens au vu de la proposition de Fabrice Rouillier d'une compensation financière pour l'APMEP en tant que participant actif à un projet qui permet d'avoir de l'argent pour développer des choses pour la promotion générale des activités des associations.

4. Les relations externes

4.1. Avec l'ADIREM et le réseau des IREM

L'APMEP participe aux travaux de l'ADIREM, oeuvre pour le maintien des IREM et soutient leurs actions au service des enseignants de mathématiques. L'APMEP est représentée par deux de ses membres à l'ADIREM qui est elle-même représentée par deux membres au Comité de l'APMEP en qualité d'invités permanents. L'APMEP est représentée par deux de ses membres au Comité scientifique des IREM. L'ADIREM et l'APMEP participent conjointement au fonctionnement et au pilotage de la commission inter-IREM Publmath.

Les groupes et commissions de l'APMEP collaborent souvent avec les commissions inter-IREM, soit par l'intermédiaire de membres communs (comme c'est le cas pour le groupe de la CII « histoire des mathématiques », la commission premier degré et la COPIRELEM ou la commission collège, la CORFEM et la CII-collège, ...) ; soit par des rencontres entre leurs responsables (comme par exemple la CII université et la commission enseignement supérieur).

4.2. Avec la CFEM et ses composantes

La commission française pour l'enseignement des mathématiques (CFEM) est une association dont l'APMEP est membre et où elle est représentée par 3 personnes. Elle constitue un lieu de rencontre de 12 composantes : l'Académie des sciences, l'Assemblée des directeurs d'Instituts de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques (ADIREM), l'Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public (APMEP), l'Association pour la Recherche en Didactique des Mathématiques (ARDM), le Comité National Français de Mathématiciens (CNFM), l'Institut Henri Poincaré (IHP), la Société Mathématique de France (SMF), la Société des Mathématiques Appliquées et Industrielles (SMAI), la Société Française de Statistique (SFdS) et l'Union des Professeurs de classes préparatoires Scientifiques (UPS), Femmes &

Mathématiques et MATH.en.JEANS, cette dernière composante ayant le statut de composante associée. L'Inspection Générale de l'Éducation du Sport et de la Recherche (IGÉSR) et l'Académie des Sciences. La CFEM a pour but de faciliter la recherche sur l'Enseignement des Mathématiques en France par tous les moyens opportuns d'action internationale ou nationale. Elle a en particulier accompagné la participation française au congrès Espace mathématique francophone (EMF) qui a été organisé à Cotonou au Bénin.

Le Bureau de l'APMEP a invité la Présidente de la CFEM et des représentants de ses composantes à participer aux Journées Nationales à Rennes, en particulier à l'ouverture des journées et à la réunion des sociétés savantes. Le bulletin de mars 2023 de la CFEM rend compte de cette présence aux JN à Jonzac (voir p31 du Bulletin).

En 2023, l'APMEP, l'ADIREM et la CFEM ont très régulièrement collaboré, tout particulièrement par l'intermédiaire de leurs présidentes et président pour exprimer des positions communes sur les projets de réformes, pour préparer les consultations avec le ministère, etc. Des communiqués communs ont été réalisés et publiés sur nos sites respectifs. Les trois associations ont été reçues par le groupe mathématiques de l'inspection générale dans le cadre d'une consultation sur des mathématiques pour toutes et tous en février 2023.

4.3. Avec les associations de professeurs

L'APMEP est membre de la Conférence des présidents des associations de professeurs spécialistes. Cette structure a été en 2022 le lieu de nombreux échanges entre les associations membres. Ces échanges ont donné lieu à plusieurs communiqués communs que l'on peut trouver sur le site apmep.fr.

L'APMEP entretient également des relations régulières avec l'AFEF (Association Française pour l'Enseignement du Français).

4.4. Relations internationales

La fédération francophone des associations pour l'enseignement des mathématiques (FFAEM) a été créée en 2016 avec les associations française (APMEP), belge (SBPMef), tunisienne (ASTM) et algérienne (A2DEMTI). En 2023, l'assemblée générale de la FFAEM a eu lieu à distance en mai. Une rencontre a eu lieu en octobre lors des journées de Rennes avec des représentants des associations belge, française et algérienne, et à distance tunisienne. L'association belge (SBPMef) s'est retiré de la fédération pour mieux se consacrer aux problèmes actuels de

l'enseignement mathématique belge. Il a été décidé de simplifier le fonctionnement de la fédération : le compte en banque a été fermé en novembre ; le financement des activités se fera au travers des comptabilités de chaque association membre. Les activités se dérouleront par des échanges lors d'événements de chaque association (par exemple lors de journées ou séminaires nationaux). Le thème de l'algorithmique dans l'enseignement des mathématiques de chaque pays est choisi comme thème des prochains échanges. Les associations espagnole (FESPM) et allemande (MNU) ont été invitées aux journées nationales de Rennes mais n'ont pas pu honorer cette invitation. Dans la cadre de la CFEM dont l'APMEP est membre, les relations avec la CIEM (commission internationale sur l'enseignement des mathématiques) et les Espaces Mathématiques Francophones (EMF) se poursuivent.

4.5. Avec les syndicats d'enseignants

L'APMEP informe régulièrement les principaux syndicats d'enseignants de ses positions, propositions et revendications. Elle travaille et échange régulièrement avec l'ensemble des syndicats. Une réunion s'est tenue avec plusieurs syndicats lors des JN à Rennes pour échanger sur la situation de l'enseignement des mathématiques.

4.6. Avec l'institution

L'APMEP est représentée au sein du Comité de pilotage de la Semaine des Mathématiques. L'inspection générale est représentée lors des journées nationales et invitée à la réunion de la communauté mathématique ainsi qu'aux questions d'actualité si les commissions le jugent nécessaire.

En 2023, l'APMEP a été consultée par le CSP au sujet des programmes de l'enseignement scientifique de terminale, elle a été auditionnée par les groupes de travail ministériels « Collège » et « Lycée » dans le cadre de la mission « Exigence des savoirs », par le GT3 sur la réforme du Lycée professionnel, par le groupe mathématiques de l'inspection générale dans le cadre d'une consultation sur des mathématiques pour toutes et tous, par des conseillers du ministère au sujet des épreuves du baccalauréat.

4.7. Avec les médias

Les responsables de l'APMEP et en particulier sa présidente ont souvent eu l'occasion de s'exprimer dans les médias. Ce fut par exemple le cas concernant le lycée général en mars (<https://www.apmep.fr/Math-medias-avec-l-APMEP-2022-2023>), puis concernant les annonces du ministre sur le collège en septembre et octobre

(<https://www.apmep.fr/Math-medias-avec-l-APMEP-2023-2024>) et à la suite des publications des résultats PISA et les annonces ministérielles en décembre. Le Bureau a aussi publié plusieurs communiqués de presse. La plupart de ces interventions et l'ensemble des communiqués sont disponibles sur le site de l'APMEP.

Les publications de l'APMEP sont régulièrement mentionnées et citées par le Café Pédagogique et dans la revue de presse du site Images des Mathématiques.

4.8. Avec les acteurs de la diffusion scientifique

L'APMEP entretient des relations régulières avec de nombreux acteurs de la diffusion scientifique et mathématiques.

L'APMEP assiste, en tant que membre de droit, au Conseil d'administration et à l'assemblée générale de l'association ANIMATH.

L'APMEP est membre du Comité de pilotage de du Salon Culture et jeux mathématiques qui regroupe treize associations et aide les organisateurs à étendre la diffusion de l'événement auprès des scolaires. Le Salon 2023 s'est tenu à place Saint-Sulpice à Paris du 25 au 28 mai 2023. L'APMEP collabore régulièrement avec les éditions Pôle. L'APMEP est représentée au sein du jury du prix Tangente pour la rédaction d'un article de vulgarisation et du prix « rédaction d'un problème mathématique ».

L'APMEP est partenaire de l'association Maths en scène.

5. Conclusion

Notre association est un élément incontournable du paysage mathématique. Nous le voyons dans la fréquentation de notre site, dans les sollicitations diverses tant de la part d'associations, de sociétés savantes, des journalistes ou de l'institution pour son potentiel en tant qu'acteur de la réflexion sur l'enseignement des mathématiques et sur la formation des enseignants.

L'APMEP poursuit son travail afin de favoriser un enseignement de mathématiques de qualité. Elle a ainsi poursuivi le travail de conception et diffusion de ressources à disposition des enseignants de mathématiques, poursuivi la mise en œuvre les mercredis de l'APMEP temps de partage et d'échange sur l'enseignement des mathématiques à l'école

En 2024, nous allons poursuivre le travail entamé pour faciliter le travail des régionales et renforcer leurs liens avec le national, l'enrichissement et la structuration du site de l'APMEP, la modification du BGV en infolettre, le renforcement des liens entre les différents acteurs s'intéressant à

l'enseignement des mathématiques, la défense de l'enseignement des mathématiques de qualité pour tous, ...

Ce travail n'est possible que grâce à l'investissement de nombreux bénévoles qui donnent du temps personnel à l'APMEP, à l'investissement de chacun d'entre vous en adhérant, en participant aux Journées Nationales, aux groupes de travail ou aux commissions nationales ou à vos régionales, en faisant abonner vos établissements à la revue Au fil des Maths, en déclarant les copies des ressources que vous utilisez, en faisant connaître l'APMEP à vos collègues, ...

III - RAPPORT FINANCIER 2023

Toutes les sommes sont en euros.

RECETTES	2023	2022
I. Adhésions et abonnements	165 804.55	160 039.86
Dont adhésions	156 946.71	151 172.02
Dont abonnements	8 857.84	8 867.84
II. Ventes de brochures	11 765.59	15 850.19
Ventes par le national	20 615.00	23 875.71
Quota à disposition des Régionales	- 8 849.41	- 8 025.52
III. Publicité, partenariat	999.99	2 000.01
IV. Produits financiers	5 136.81	4 032.45
V. Prestations de service	62 979.27	63 391.86
Frais d'envois	1 329.06	1 524.84
Conventions et redevances CFC	61 336.07	40 314.60
Séminaire et spécial Journées	0.00	0.00
Partenariats Mathsscope, Evidence B	314.14	21 552.42
VI. Produits exceptionnels	10 348.53	2 140.68
Dons, subventions	946.00	475.00
Autres produits de gestion courante	3 582.20	235.28
Produits exceptionnels sur opérations de gestion : frais 2017 non justifiés par les membres de l'association, ristournes 2017 non réclamées, écart CA/logiciel	5 820.33	1 430.40
VII. Ristournes versées aux Régionales	- 9 456.00	- 8 460.00
TOTAL DES RECETTES	247 578.74	238 995.05

DÉPENSES	2023	2022
I. Publications	23 603.44	38 037.28
BV + AFDM	23 148.14	36 945.32
Achat publications pour codiffusion	455.30	1 091.96
II. Vie de l'association	156 017.55	148 627.21
1. Frais de fonctionnement	39 984.98	37 606.02
Impressions diverses	3 748.53	3 466.10
Charges administratives, <i>essentiellement des dépenses d'affranchissement</i>	10 377.17	12 475.84
Locaux	19 363.00	13 574.43
Location matériel	4 821.95	4 963.83
Maintenance matériel	1 674.33	3 125.82
2. Traitement des employés, cotisations et charges sociales	35 304.49	36 545.27
3. Personnels extérieurs (cabinet comptable + social expert)	15 902.12	17 277.38
4. TVA non récupérable	- 472.89	-157.86
5. Remboursements de frais	65 298.85	57 536.40
III. Frais de port et de routage	18 968.01	16 557.71
BGV + AFDM	16 984.73	14 492.43
Collecte courrier	1 983.28	2 065.28
IV. Charges exceptionnelles	24 355.22	16 599.92
Livraison brochures	266.53	216.97
Dotation aux amortissements	13 599.29	11 715.15
Frais divers gestion	4 087.00	2 687.50
Sous-traitance informatique	6 402.40	1 980.30
V. Variation du stock	3 240.,89	6 596.40
VI. Impôts sur les bénéfices	3 638.00	397.00
TOTAL DES DÉPENSES	229 822.11	226 815.52
RÉSULTAT	17 755.63	12 179.53

BILAN AU 31 / 12 / 2023

ACTIF	01/01/2023 au 31/12/2023 Valeur nette	01/01/2022 au 31/12/2022 Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Constructions	22 086	24 372
Autres immobilisations corporelles	68 189	76 764
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15	15
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	90 290	101 151
ACTIF CIRCULANT		
STOCKS		
Produits intermédiaires	41 846	45 087
Marchandises	- 8 540	- 8 540
CREANCES		
Créances redevables	12 768	13 297
Autres	1 590	1 286
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	53 482	52 438
DISPONIBILITES	481 238	465 354
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	6 652	3 971
TOTAL ACTIF CIRCULANT	589 184	572 893
TOTAL GENERAL	679 474	674 044

BILAN AU 31 / 12 / 2023 (suite)

PASSIF	01/01/2023 au 31/12/2023 Valeur nette	01/01/2022 au 31/12/2022 Valeur nette
FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS PROPRES		
Réserves	573 609	561 430
RESULTAT DE L'EXERCICE	17 755	12 180
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	591 365	573 610
DETTES		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 650	12 622
Dettes fiscales et sociales	4 499	7 197
Redevables créditeurs	1 047	506
DETTES DIVERSES		
Autres dettes	25 545	28 344
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	48 368	51 764
TOTAL DETTES	88 109	100 434
TOTAL GENERAL	679 474	674 044

COMMENTAIRES

1. RAPPORT FINANCIER

Tous les résultats sont donnés **hors taxes**.

Ce rapport financier respecte les règles de comptabilité pour la présentation du bilan. Ainsi, toutes les sommes correspondent à l'année comptable 2023.

En plus du rapport financier, vous trouverez le bilan au 31 décembre 2023 afin de vous donner une idée plus précise de la situation financière de l'Association.

Notre secrétaire Oriane Sallard a donné sa démission au 31 décembre 2022.

Depuis le 9 janvier 2023, Anissa Desmolins la remplace.

Madame Wanasinghe, qui entretenait nos locaux, est partie à la retraite à la fin de l'année 2022. Nous employons depuis une société de ménage, Martin TSC.

Côté Recettes

I. Cotisations et abonnements

Ce montant correspond aux cotisations et abonnements de l'année 2023 : c'est le chiffre d'affaires "comptable". En effet, fin 2023, les cotisations perçues sont celles de l'année 2024 et non celles de l'année 2023.

Depuis 2019 dans les cotisations que vous payez, il n'y a plus de part abonnement. La ligne « Abonnements » correspond désormais au choix de « Au Fil Des Maths » par les Etablissements qui, rappelons-le une nouvelle fois, ne peuvent pas adhérer.

	2007	2008	2009	2010	2011
Adhésions	132 050	186 084	196 875	183 256	182 767
Abonnements	124001	100 217	75 748	66 142	48 129
Nombre d'adhérents	3 216	3 578	3 504	3 313	3 259
TOTAL	256 051	286 301	272 624	249 399	230 896

	2012	2013	2014	2015	2016
Adhésions	199 703	172 327	169 204	171 407	152 053
Abonnements	22 829	51 791	46 441	43 202	33 541
Nombre d'adhérents	3 124	3 246	3 277	3 242	3 041
TOTAL	222 533	224 118	215 645	214 609	185 595
	2017	2018	2019	2020	2021
Adhésions	141 685	155 541	153 044	152 346	138 671

Abonnements	31 653	12 697	10 881	10 624	11 138
Nombre d'adhérents	2 494	2 470	2612	2614	2512
TOTAL	173 338	168 238	163 925	162 970	149 809

	2022	2023			
Adhésions	151 172	156 947			
Abonnements	8 868	8 859			
Nombre d'adhérents	2 588	2 719			
TOTAL	160 040	165 805			

II. Vente de brochures

Cela correspond aux brochures commandées en même temps que le paiement des cotisations et aux brochures vendues via le site par la vente en ligne.

III. Publicité

A cette rubrique figurent les recettes publicitaires payées par des éditeurs ou des fabricants de calculatrices pour une page de publicité dans la revue Au Fil Des Maths.

IV. Produits financiers

Nous disposons depuis quelques années au CME (Crédit Mutuel Enseignant) de deux comptes : un compte courant et un livret bleu associations qui est rémunéré. Toutes les recettes dont nous disposons sont systématiquement placées sur le livret bleu, seul un fonds de roulement indispensable pour les paiements par prélèvements n'est pas rémunéré.

Le fonds de réserve de l'association est placé sur des comptes rémunérés mais non spéculatifs. Ces derniers ont été souscrits au moment où les taux de rémunération étaient au plus bas, à peine 1%. En 2023, les taux de rémunérations des placements ont commencé à remonter. Notre conseillère au CME, nous a proposé de clore ces comptes par anticipation et d'en souscrire de nouveau, ce que nous avons fait.

V. Prestations de service

Ce poste est constitué essentiellement par les recettes (CFC) occasionnées par les photocopies de nos documents, ainsi que par les documents

prélevés sur le site. Il faut absolument les déclarer dans les établissements lors des enquêtes ponctuelles. Ce sont des recettes qui ne sont pas du tout négligeables puisqu'elles nous permettent d'équilibrer les comptes, et qui reflètent la diffusion de nos documents.

Voici les recettes générées par les droits à photocopies depuis 2018 :

2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
9 553	10 877	7 538	19 015	18 776	21 557	19 023	33 172
2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
38 923	42 262	22 084	36 573	36 573	53 762	40 315	61 336

VI. Produits exceptionnels

Ce sont essentiellement des écritures comptables. Cette année encore il n'y a pas eu de remboursement du BGV spécial JN par la Régionale organisatrice.

VII. Ristournes aux Régionales.

Elles sont indiquées en négatif dans les recettes, pour des raisons comptables : des recettes prévues et non effectuées.

La somme indiquée correspond à ce qui sera susceptible d'être versé aux Régionales en 2024. Cette somme est calculée à partir des adhérents 2023, elle doit donc figurer dans le rapport financier 2023 (voir préambule).

Côté dépenses

I. Publications

Les impressions des nouvelles brochures sont comptabilisées dans ce poste.

II. Vie de l'Association

Les frais afférents au local ont assez fortement augmenté cette année. En sont responsables, la facture EDF, ainsi que les charges syndicales, des travaux de rénovation ayant été effectués dans l'entrée principale de l'immeuble.

Les remboursements des frais de déplacement ont également assez fortement augmenté.

III. Frais de port et de routage

Il est stable.

IV. Charges exceptionnelles :

Dotations aux amortissements

C'est la dépréciation, constatée au cours de l'exercice, sur l'ensemble des investissements en immobilisations (amortissements sur la construction, le mobilier, l'agencement, le matériel informatique, ...). Les économies réalisées lors du confinement ont permis d'engager des travaux de rénovation du local importants qui sont apparus désormais en amortissements.

Sous-traitance informatique

Ce sont les sommes versées à Bertrand Couturier, pour la résolution des problèmes liés à la plateforme Prestashop et la maintenance du serveur.

V. Variation du stock

Variation du stock = valeur du stock final (au 31/12/2023) - valeur du stock final (au 31/12/2022).

VI. Impôts sur les bénéfices

Nos réserves « liquides » sont placées sur un compte rémunéré. Les intérêts sont imposables à l'impôt sur les sociétés au taux de 24 %.

2-BILAN.

Il indique la « richesse » globale de l'Association.

On y lit que l'exercice 2023 est bénéficiaire de 17 755.63 €.

Nous sommes à l'équilibre.

Conformément aux articles 7 et 9 des statuts de l'Association, ce rapport a été présenté au Comité National le 16 mars 2024.

IV - RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITÉ NATIONAL

Conformément aux statuts en vigueur, le quart du Comité national (14 postes régionaux pour cette année) est à renouveler en 2024.

Les élections se déroulent par correspondance, conformément à l'article 11 du règlement intérieur.

Suite à la modification de ce règlement, des candidats peuvent se présenter lorsqu'un siège est vacant pour la durée restante de ce mandat. Dans ce cas, tous les adhérents peuvent voter mais l'on a tout de même indiqué la durée ainsi que la nature du poste concerné.

DÉCLARATIONS DE CANDIDATURE

Candidature sur un poste Régional (Régionale d'Île-de-France, mandat de 4 ans)

Khaoula ROMDHANE – khaoula.romdhane@ac-paris.fr – Régionale d'Île-de-France

Actuellement membre au comité national de l'APMEP à titre individuel, je souhaite démissionner de ce poste et déposer ma candidature au comité national au titre de la régionale APMEP Ile-de-France avec l'idée de participer plus activement à la vie de l'association à ce titre. Je suis professeure certifiée de Mathématiques depuis 8 ans suite à une reconversion professionnelle. Je suis de formation ingénieure en micro-électronique orientée Télécommunications. Je suis titulaire du CAFFA session 2022 et PFA (Professeure Formatrice Académique) depuis septembre 2022 J'interviens à l'INSPE pour le tutorat des stagiaires en DU mi-temps à l'INSPE de Paris. J'interviens aussi dans la formation des FSTG Temps plein. Je suis chargée de mission auprès de l'inspection de Mathématiques, auprès de l'EAFC de Paris et conseillère pédagogique au numérique éducatif à la DANE de Paris. Je co-pilote le pôle Oralité de l'EAFC de Paris et formatrice au pôles Gestion de classe et Sciences cognitives. Je suis aussi membre des commissions APMEP : Collège, Lycée, Formation des enseignants. Je pense avoir des atouts pour être membre actif dans le comité au titre de la régionale Île-de-France.

Candidature sur un poste Régional (Régionale de Basse Normandie, mandat de 4 ans)

Virginie RIEU – virginie_rieu@orange.fr – Régionale de Basse Normandie

Déjà représentante de la région Basse-Normandie de 2014 à 2020 et membre du bureau National de 2016 à 2020, je profite de la fin du mandat de notre représentant actuel pour soumettre ma candidature au comité national afin de représenter à nouveau la régionale Basse-Normandie.

Je suis professeur de collège depuis 25 ans, actuellement au collège Louis Pergaud de Dozulé (14) dans lequel j'anime aussi un club Mathéludiques et suis responsable du Labo Doz'2 Maths lié aux écoles du secteur. Adhérente depuis le début de ma carrière grâce à mon tuteur (Académie de Nice 1999-2002, Ile de France 2002-2006 puis Basse-Normandie depuis 2006), j'assiste aux journées nationales depuis 2008 et je suis membre de la commission Collège.

Je souhaite apporter de nouveau mon aide à l'association, qui a été pour moi tout au long de ma carrière la bouffée d'oxygène qui m'a permis d'avancer, en assistant aux réunions du comité national en prenant part aux décisions et aux votes du comité tout en consultant mon comité régional.

Candidature sur un poste Régional (Régionale de Toulouse, mandat de 4 ans)

Cyril MELAC – cmelac@zaclys.net – Régionale de Toulouse

Après avoir obtenu le CAPES en 2008, j'ai enseigné plusieurs années dans un lycée de banlieue parisienne (Sarcelles) avant de passer rapidement par l'AEFE (2 ans et demi à Buenos Aires) puis d'obtenir mon poste actuel en collège à Muret. Si je connaissais de loin l'APMEP auparavant, c'est surtout lors de la période Covid que j'ai remarqué à quel point je partageais les valeurs et prises de position de l'association. A mon retour en France en 2020, j'ai décidé de m'impliquer davantage dans l'association au travers de sa régionale où j'ai d'abord rejoint le comité en 2022 avant de devenir membre du bureau comme secrétaire en 2023. En 2023, j'ai également intégré le groupe « jeux mathématiques » de l'IRES et je participe également à la création d'un « Labo maths » sur Muret. Je suis particulièrement intéressé et investi sur deux autres points : le développement durable et les différentes formes de coopération

permettant de valoriser l'intelligence collective et ce qui s'articule autour de ces deux points : référent E3D, représentant syndical, l'univers du numérique libre...

Candidature sur un poste Régional (Régionale de Lille, mandat de 4 ans)

Pierre TRICOT – Pierre.Tricot@ac-lille.fr – Régionale de Lille

Je suis enseignant de mathématiques au collège Victor Hugo de Harnes, et je fais un cumul d'activité avec un CDI à l'École d'Optique de Lille (EOL) où j'y fais des cours de mathématiques pour des BTS OL. Formateur de proximité, je suis également, depuis cette année, Chargé de Mission d'Inspection. Je suis quelqu'un de dynamique, sérieux et professionnel, qui a à cœur de montrer les biens-faits des mathématiques dans le monde, pour les garçons et les filles, les petits et les grands... J'ai souvent utilisé le site de l'APMEP pour trouver facilement les sujets de DNB ou de BTS OL pour mes cours et examens d'étudiants, et j'ai ainsi l'occasion de remercier cette association en donnant un peu de mon temps pour la Régionale de Lille.

Candidature sur un poste Régional (Régionale d'Aix-Marseille, mandat de 4 ans)

Thomas GARCIA – thomas.garcia@univ-amu.fr – Régionale d'Aix-Marseille

Depuis l'an 2000 et mon accès à un poste d'enseignant de mathématiques, l'APMEP accompagne ma pratique. Les apports issus de la lecture de ses brochures et publications, des échanges avec ses membres sont parmi les éléments les plus prégnants sur mes évolutions professionnelles. Les réflexions et communications d'ordre mathématiques, pédagogique et didactique ne cessent de me surprendre par leur qualité. Le souci d'ouverture, avec une attention particulière au premier degré, y est permanent et apprécié. Les prises de positions engagées pour l'enseignement des mathématiques est un autre aspect de la vie de l'association me paraissant indispensable à l'avenir de notre jeunesse. C'est avec le souhait de rendre un peu à l'association tout ce qu'elle a pu m'apporter et m'apporte encore que je propose de participer aux travaux du comité national. Mon parcours professionnel m'a amené à enseigner en

classes de SEGPA, en éducation prioritaire, en lycée général, en lycée technologique, en collège, actuellement à l'INSPE d'Aix-Marseille. J'ai également eu la chance de travailler pendant 15 ans auprès de l'inspection pédagogique régionale, de mener plusieurs projets de recherche avec l'IFé. J'espère pouvoir user des expériences acquises et de mes aspirations à un enseignement des mathématiques de qualité pour contribuer à la vie de l'association.

Candidature sur un poste Régional (Régionale de Picardie, mandat de 4 ans)

Évelyne SALIN – evelyne.salin@orange.fr – Régionale de Picardie

Je suis actuellement professeur de mathématiques au lycée Pierre d'Ailly à Compiègne dans l'Oise.

J'ai 55 ans et 3 enfants indépendants ou en fin d'étude. Je suis originaire de l'académie de Dijon où j'ai fait mes études et obtenu le Capes de Mathématiques en 1995. J'ai commencé à enseigner deux années en collège à Chablis puis à Toucy (89). Après avoir muté dans l'Oise (60) pour des raisons familiales, j'ai obtenu un poste en lycée à Crépy en Valois où je suis restée 17 années. Entre temps j'ai préparé et obtenu l'agrégation de mathématiques. J'enseigne également la SNT et je donne des colles en classes préparatoire PCSI et MPSI dans mon lycée actuel. En 2015 j'ai demandé ma mutation au lycée Pierre d'Ailly où j'ai rencontré une collègue qui faisait partie du comité régional de l'APMEP. Je connaissais l'association par le biais de ma tante, professeur de mathématiques et membre de l'association. Cela a été pour moi l'occasion de rencontrer les membres du comité de Picardie et de participer au congrès de Lyon en 2016. Ce fut un temps d'échanges et de partages enrichissants qui m'ont permis d'évoluer dans ma façon de travailler avec les élèves. Cela m'a poussée à m'investir davantage en devenant membre du comité régional de Picardie et à participer à différentes actions au sein du comité. Aujourd'hui, je me présente pour le comité au nom de la régionale de Picardie.

Candidature sur un poste Régional (Régionale de Franche-Comté, mandat de 4 ans)

Hombeline LANGUEREAU - hombeline.languereau@univ-fcomte.fr - Régionale de Franche-Comté

Je soussignée, Hombeline Languereau, me déclare candidate à représenter la régionale de Franche-Comté. Membre de l'APMEP depuis 1987, je suis engagée depuis de nombreuses années dans les groupes nationaux " Histoire des mathématiques " et "Publimath" ainsi que localement. En Franche-Comté, je suis membre du bureau où mon activité consiste, entre autres, à assurer la circulation des informations entre les membres de la régionale de l'APMEP. Ce poste au comité national est dans le prolongement de cette activité de communication.

Candidature sur un poste Régional (Régionale d'Île de France, mandat de 4 ans)

Mélusine KUMMER - melusine.kummer@hotmail.fr - Régionale d'Île de France

Enseignant depuis 18 ans dans l'académie de Créteil, essentiellement en collège puis plus récemment en lycée, je suis adhérente de l'APMEP depuis mes débuts dans le métier. Je profite ainsi des échanges et ressources que propose l'association et m'y investis également depuis plusieurs années en tant que membre du comité de la Régionale Île-de-France, participant à la mise en place d'actions à destination des enseignants de mathématiques en Île-de-France. Je propose ma candidature au comité national afin de participer aux débats au sein de l'association et d'assurer la liaison entre le comité national et la Régionale.

Candidature sur un poste Régional (Régionale d'Aquitaine, mandat de 4 ans)

Christophe MONDIN - christophe.mondin@u-bordeaux.fr - Régionale d'Aquitaine

Enseignant au lycée professionnel et à l'INSPE de l'Académie de Bordeaux, j'ai toujours eu à cœur de défendre l'enseignement des mathématiques dans le cadre de l'enseignement public mais aussi la nécessité de se

former tout au long de la carrière. Investi aussi dans le cadre de l'IREM d'Aquitaine, je pilote le groupe lycée professionnel pour créer des ressources au service l'enseignement des mathématiques au lycée professionnel mais aussi en animant des ateliers lors des journées IREM. Je me retrouve pleinement dans les valeurs que développent l'APMEP. L'APMEP est un lieu de réflexion mais aussi de force de propositions pour un enseignement des mathématiques permettant aux élèves de devenir des citoyens éclairés capables de penser par eux même mais aussi de pouvoir évoluer facilement dans un monde professionnel en évolution régulière. L'APMEP est une association active, reconnue pour la richesse des échanges, pour les propositions pertinentes pour améliorer l'enseignement des mathématiques lors des séminaires, des comités, des commissions et surtout lors des journées Nationales qui sont des moments de formation mais aussi un moment où les enseignants se retrouvent pour partager leur expérience. Je souhaite contribuer à cette dynamique d'échanges et de propositions dans le cadre d'une candidature au poste de la Régionale Aquitaine.

Candidature sur un poste Régional (Régionale de Nantes, mandat de 4 ans)

Benjamin VENTANA – benjamin.ventana@ac-nantes.fr - Régionale de Nantes

J'enseigne les mathématiques depuis 20 ans maintenant, d'abord dans un lycée de région parisienne et désormais dans un collège près de Nantes. Durant ces années, mon enseignement a énormément évolué au gré de formations et de lectures personnelles, notamment de publications des IREM, de l'APMEP ou des cahiers pédagogiques. Ce besoin d'évolution professionnelle et de formation m'a poussé à suivre le Master MEEF mention Pratique et Ingénierie de la Formation (PIF), parcours Enseignement – Expertise – Apprentissage (EEA) à l'INSPE de Nantes. Ce fut l'occasion de prendre du recul théorique sur ma propre pratique et d'obtenir une expertise didactique des processus d'enseignement et d'apprentissage. Je suis tuteur de professeurs stagiaires depuis six ans et m'emploie à transmettre mes connaissances et mon expérience dans l'enseignement des Mathématiques. Je fais également partie d'un groupe de recherche de l'IREM de Nantes sur l'algèbre : « la lettre au Collège ». Nous y expérimentons des séquences et avons en projet l'écriture d'une

brochure. Je suis membre de l'APMEP depuis trois ans mais avant de m'engager, j'ai toujours suivi l'actualité et les publications de l'association, notamment par l'intermédiaire des revues et des brochures. J'ai souvent assisté aux Journées académiques de partage de pratiques, lieu de formation entre pairs et d'échanges stimulants. Depuis deux ans, je m'occupe de la rubrique de la régionale de Nantes sur le site national ainsi que du compte X (anciennement Twitter). Je désire poursuivre et amplifier mon engagement dans la vie de l'association au niveau national, en représentant la Régionale de Nantes, pour partager et faire connaître ses missions et sa vision de l'enseignement des Mathématiques qui me semblent correspondre aux enjeux actuellement de notre discipline.

Candidature sur un poste Régional (Régionale de Antilles - Guyane, mandat de 4 ans)

Cécile RIPOCHE-BEN HADDOU – cecile.ripoche@ac-guadeloupe.fr –
Régionale de Antilles - Guyane

Je renouvelle ma candidature au Comité National. J'ai découvert l'APMEP lors de mon année de stage, en 2003, dans l'académie de Bordeaux, par le biais de certains de nos formateurs. Puis, une fois installée dans l'académie de Versailles, les brochures de l'APMEP ont été mes piliers pour m'accompagner dans mes premiers pas de titulaire. Les années ont passé, et je me suis installée en Guadeloupe. Petit à petit, j'ai intégré l'IREM de Guadeloupe où j'ai participé, à la création des sujets de notre rallye annuel, puis à l'organisation des finales, dans le but de faire faire des mathématiques à nos élèves avec le sourire aux lèvres, puis j'ai intégré l'équipe des formateurs de l'académie. Grâce aux ressources de l'association, j'ai animé de nombreuses formations pour les nouveaux professeurs stagiaires et des collègues plus expérimentés. Et puis, j'ai eu la chance de pouvoir assister à mes premières journées nationales en 2018, à Bordeaux, avec le soutien du bureau national. Et, à partir de là, un déclic, et grâce aux rencontres que j'y ai faites, j'ai relancé les commandes de brochures APMEP au sein de notre académie. Suite au passage COVID, cette activité a été mise en pause, mais nous comptons bien redynamiser cela à compter de la rentrée prochaine. Depuis 2019, dans le cadre de la formation initiale des enseignants essentiellement, avec le CAFFA en poche, je tente de faire découvrir, dans le cadre de l'INSPE, les richesses de l'association à nos jeunes collègues, en les accompagnant notamment dans l'obtention de leur DIU pour certains. J'ai très à cœur de continuer à

faire découvrir l'APMEP et ses très nombreuses productions à l'ensemble de nos collègues et à redynamiser notre régionale, en partenariat avec l'IREM.

Candidature sur un poste régional (Régionale de Limoges, mandat de 4 ans)

Maria Brunier – brunier.m@hotmail.fr – Régionale de Limoges

J'ai eu l'occasion depuis plus de vingt ans d'enseigner en collège, en lycée général et d'assurer des heures dans le supérieur. Je suis actuellement en poste dans un lycée rural de la Haute-Vienne et j'ai une appétence particulière pour la didactique des mathématiques avec une recherche constante de nouvelles situations d'apprentissage. Je me suis petit à petit, au contact des collègues avec lesquels nous organisons le Tournoi Mathématique du Limousin, investie dans notre régionale. Me voici prête à participer davantage et c'est dans ce sens que je propose ma candidature pour succéder à mon collègue Pascal Rouffignac.

Candidature sur un poste National (mandat de 1 an)

Jessica ESTEVEZ BRIENNE – jessica.brienne@ac-bordeaux.fr – Régionale d'Aquitaine.

Actuellement membre de l'APMEP, je souhaite déposer ma candidature au comité national. Je suis professeure PLP de Mathématiques physiques chimie depuis 20 ans. Je suis titulaire du CAFFA. J'ai été PFA (Professeure Formatrice Académique) maths sciences à l'INSPE de Bordeaux. Je continue de faire partie des formateurs maths sciences dans mon académie. Je suis aussi chargée de mission au SRANE et à la CARDIE. Je participe aux travaux d'un groupe IREM LP à Bordeaux et la CII lycée professionnel. J'ai fait partie du bureau national sous la présidence d'Alice Ernoult, cette expérience fut très riche. J'ai été responsable de la commission lycée professionnel. Je suis volontaire et je souhaiterais participer activement à la vie de l'association.

Candidature sur un poste National (mandat de 1 an)

Anne-Sophie AUTESSERRE - asphi.autesserre@orange.fr - Régionale de Bourgogne

Professeure certifiée depuis plus de 25 ans, j'ai enseigné en collège en

Lorraine pendant 16 ans, je suis depuis la rentrée 2012 dans un lycée de la Nièvre (département fortement rural). Je suis adhérente à l'APMEP depuis mon année de stage, je suis présidente de la Régionale de Bourgogne et j'ai participé à de nombreuses Journées Nationales.

J'ai été élue au comité national de 2014 à 2018 et de 2019 à 2023.

Je propose ma candidature au prochain comité pour un mandat d'un an afin de poursuivre ma réflexion sur l'enseignement des mathématiques et ma participation à la vie de l'association.

Candidature sur un poste National (mandat de 1 an)

Anne-Sophie SUCHARD – anne-sophie.suchard@apmep.fr – Régionale d'Ile de France

Je suis professeure agrégée de Mathématiques nommée depuis 2019 sur un poste PRAG à l'université Cergy-Pontoise dans le département MLT (Management de la logistique et des transports) de l'IUT, sur le site d'Argenteuil. Auparavant, j'ai enseigné en collège et en sections technologiques en lycée. Élu(e) au Comité national de 2020 à 2023, je participe au codage en latex d'articles d'Au fil des maths, je contribue à la mise à jour du site internet, je mets en page la plaquette "Visages de l'APMEP et le BGV spécial Journées nationales.

M'engager à nouveau au Comité national me permettra d'assumer ces tâches avec plus d'efficacité, notamment par la rencontre " en présentiel " avec des représentants des Régionales et les membres du Bureau national.

Candidature sur un poste National (mandat de 3 ans)

Sophie ROUBIN – sophie.roubin@apmep.fr – Régionale de Lyon

Je suis professeure de mathématiques en collège à Lyon et chargée de mission à mi-temps auprès de l'institut français de l'éducation. Je suis membre du groupe collège de l'IREM de Lyon. Je suis engagée auprès de l'APMEP de multiples façons. Je suis présidente de la Régionale de Lyon. Au niveau national, je participe au groupe Gestion, à la commission collège et j'aide à l'organisation des mercredis de l'APMEP. Dans cette période de bouleversement de notre métier, je crois en l'importance d'un collectif entre pairs comme l'APMEP qui s'appuie sur un partage de valeurs communes. Je présente ma candidature au comité national pour aider à défendre les points de vue de notre association.

Candidature sur un poste National (mandat de 1 an)

Victor-Emmanuel DUBAU – victor.dubau@ac-nice.fr – Régionale de Nice-Corse

C'est avec enthousiasme que je sou mets ma candidature pour un poste national au sein de l'Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public (APMEP), avec un mandat d'un an. Professeur agrégé depuis plus de 20 ans, ma passion pour les mathématiques s'est constamment renouvelée au fil des années. Ma curiosité s'étend à de multiples aspects des mathématiques. Je tiens à souligner que j'utilise régulièrement le site de l'association et participe ponctuellement à l'envoi de corrigés de BAC. Mon investissement ne se limite pas à la salle de classe. En effet, je contribue activement à l'élaboration de sujets d'olympiades académiques, stimulant ainsi l'intérêt de mes élèves pour les défis mathématiques. De plus, durant les étés, je m'engage dans l'organisation de stages avec l'association Informathiques, à Oxford, où je guide des élèves francophones à travers des expérimentations informatiques et mathématiques, notamment en utilisant le logiciel Mathematica. J'ai assisté avec un grand intérêt à quelques journées nationales.

Ma volonté de participer activement à la vie de l'APMEP se traduit également par ma disponibilité pour assister aux différentes réunions du comité à Paris, ainsi qu'aux séminaires organisés. J'espère ainsi contribuer de manière significative à l'évolution de l'APMEP.

Candidature sur un poste National (mandat de 1 an)

Jean-Baptiste CIVET – jean-baptiste.civet@ac-aix-marseille.fr – Régionale de Aix-Marseille

J'enseigne les mathématiques depuis 21 ans. J'ai exercé en collègue pendant 18 ans et suis désormais affecté en lycée. Par ailleurs, je fais partie des formateurs académiques d'Aix-Marseille, avec un intérêt particulier pour les usages numériques en mathématiques, d'une part, et d'une manière plus transversale, d'autre part. J'ai également été membre du comité national, dont je mesure pleinement l'importance et l'enjeu pour l'association. Cette expérience est une véritable richesse, grâce à la qualité des échanges, qui permet de confronter des points de vue variés ainsi que des pratiques diversifiées. Plus que jamais, il est nécessaire, voire impératif, de participer à ce comité, tant il représente un pilier démocratique de notre association. C'est pour ces raisons que je souhaite à nouveau rejoindre le comité national.